78e ANNEE. — N° 24. VENDREDI 25 FEVRIER 1938

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Des tentatives de « rapprochement » comme celle que l'Angleterre va tenter, il ne faut pas les rater. Car si elles ne réussissent pas, elles mettent tout au pire !

Ça continue de bien aller ! Entendons-nous : de bien aller pour l'Allemagne !

Je ne sais pas si Hitler sera un jour en mesure de faire et défaire à son gré les nations et les empires. En attendant, il semble bien qu'il fait ou défait comme il veut les gouvernements.

Voilà qu'il ne lui suffit plus d'exercer son pouvoir sur la tremblante Autriche abandonnée par Mussolini à son brutal vainqueur. Il ne lui suffit plus d'imposer au pauvre Chancelier de Vienne le Ministre de l'Intérieur choisi et désigné par lui. Il fait mieux encore. Il lance l'interdit sur le ministre britannique qui lui déplaît Et celui-ci s'en va !...

On dira ce qu'on voudra. Il n'en reste pas moins ceci :

Dimanche dernier, discours d'Hitler menaçant pour l'Angleterre et presque injurieux pour M. Eden, ministre des Affaires Etrangères de l'orgueilleuse Grande-Bretagne, nommément désigné — ce qui est tout de même un peu fort ! — comme un ennemi !

Le lendemain, on apprend que M. Eden a démissionné et, quelque explication qu'on en donne, il en résulte une drôle d'impression. Je veux dire une impression qui n'est pas drôle du tout. Celle d'une... reculade anglaise. C'est bien le moins qu'on puisse dire. Hitler a conquis la force, qu'on lui a laissé prendre et il s'en sert. L'Angleterre s'est laissée affaiblir et elle en subit les dures conséquences.

Nous ne disons pas que M. Eden (que les Allemands et les Italiens ne pouvaient pas souffrir !) a été démissionné à la requête d'Hitler. Nous disons ce que tout le monde peut voir : à savoir qu'on lui a rendu le séjour impossible en mettant à son maintien des conditions qu'il ne voulait pas accepter. Nous disons que le cabinet anglais a décidé une politique en sens inverse de celle que M. Eden avait faite jusqu'ici... Si ce n'est pas là un désaveu et un congé, reconnaissez que c'est du moins rudement bien imité.

— Vous « interprêtez » les faits en leur donnant un sens qu'ils n'ont pas. Cette décision du cabinet britannique était arrêtée avant le discours d'Hitler et vous dénoncez une conséquence là où il n'y a qu'une coïncidence !

— Fâcheuse ! avouez-le ! Voyez, je vous prie, le parti qu'on en tire en Allemagne. Ce qui nous serre un peu le cœur, les exalte là-bas d'une joie insolente. Lisez seulement la presse d'outre-Rhin et vous entendrez siffler les « reptiles » d'Hitler. Quelle victoire pour eux et quels chants de triomphe à la gloire du Führer !

Si c'est ainsi qu'on entend défendre la « politique des démocraties », je demande ce qu'on ferait de mieux pour l'abandonner ! Et si c'est ainsi qu'on résiste aux exigences, aux ambitions, aux prétentions des dictatures, je demande ce qu'on pourrait faire de mieux pour les encourager et les exciter ?

⁂

Mais laissons ce qui est fait et ce qui ne peut pas être défait !... Avec une émotion prenante, M. Neville Chamberlain nous exhorte à nous détourner du passé pour nous préoccuper seulement de bâtir un avenir meilleur. Bien qu'on ne liquide pas le passé aussi aisément que cela, nous voulons répondre à l'appel du Premier Ministre britannique. Car ce qui importe d'abord, c'est de maintenir l'accord entre la Grande-Bretagne et nous !

Qu'est-ce qu'on va faire maintenant ?

Dans le désarroi général on attend le point de direction et tandis qu'on sent trembler sous soi le sol de l'Europe, on cherche sur quel terrain un peu solide vont pouvoir évoluer les gouvernements de France et d'Angleterre.

Pour l'instant, il n'y a qu'une chose que nous savons sûrement, c'est que nous ne savons pas où l'on nous mène. Le Cabinet britannique est en train d'accomplir — ou d'essayer d'accomplir — un de ces retournements complets qui peuvent tout arranger, à moins qu'ils ne fichent tout par terre.

Sous l'impulsion de M. Neville Chamberlain et d'accord au fond, paraît-il, avec le gouvernement français la politique franco-britannique change d'orientation et bifurque nettement vers une entente avec l'Italie qui serait peut-être le chemin d'un rapprochement avec l'Allemagne.

Mais, sapristi, est-ce que cela ne vous rappelle rien ? Est-ce que cette tentative ne vous rappelle pas une certaine politique qui fut celle d'un nommé Briand et aussi celle d'un certain « pacte à quatre » qui avaient l'une et l'autre si magnifiquement échoué qu'on avait bien juré de n'y jamais revenir...

Réussira-t-on mieux aujourd'hui ? Est-on dans de meilleures conditions pour l'essayer ? Ne vous semble-t-il pas que les dictateurs étant plus forts aujourd'hui seront plus exigeants ? Qu'ils voudront se faire payer plus cher ?... Je ne dis pas qu'il faut repousser l'idée même d'une entente et d'un rapprochement. Je dis seulement que, pour l'obtenir à des conditions acceptables, il vaut mieux ne pas se présenter en solliciteurs. Et je rappelle qu'il y a trois ans l'Angleterre a renversé Sir Samuel Hoare, son ministre des Affaires Etrangères, parce que, d'accord avec le cabinet fançais, il avait voulu faire ce qu'on va essayer de recommencer aujourd'hui.

⁂

En tout cas, attention ! Des tentatives comme celle qu'on va faire, il ne faut pas les râter, Car si elles ne réussissent pas, elles mettent tout au pire. Un « rapprochement » manqué suscite immédiatement un redoublement de méfiances, de haine et de jalousie.

Attention ! En travaillant à faire la paix, qu'on ne nous amène pas la guerre !

Emile LAPORTE.

o-o-o

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Un artiste français

On célèbre à Paris le 75e anniversaire du peintre Horace Vernet.

On ne notera pas sans quelque malice qu'Horace Vernet, qui devait être le peintre français le plus célèbre, à travers l'Europe entière, entre 1820 et 1863 (date de sa mort : 17 janvier 1863), ne parvint pas à décrocher le prix de Rome. Il s'était présenté pour faire plaisir à son père, ancien lauréat, mais il était de tempérament fort peu académique. On en aura une preuve dans une anecdote classique, mais qui reste bonne à citer : l'empereur de Russie l'avait fait venir à sa cour et lui avait passé d'importantes et rémunératrices commandes. Horace Vernet, vieux libéral, ne s'en indignait pas moins, un jour, en présence du monarque, de la cruelle répression de la révolte polonaise.

— Peuh ! fit le tsar. Ne jugez pas de ces choses-là à la française.

— N'empêche ! grommelait le peintre sans se laisser apaiser.

— Alors, insista le souverain, si je vous commandais un tableau sur la prise de Varsovie, vous le refuseriez ?

Vernet répliqua tranquillement :

— Pourquoi ? J'ai déjà peint des Chirst en croix !

⁂

Il se mourait. Mais devant la mort, il gardait la crânerie dont il avait témoigné en toute circonstance depuis qu'il avait atteint l'âge d'homme, et cet humour gravoche qui lui avait conquis tant de sympathies. Deux heures avant sa mort, un de ses amis, le peintre Jalabert, vint le voir. Lorsqu'il prit congé, Vernet se souleva sur son lit de douleurs et, esquissant un sourire :

— Excusez-moi, mon cher Jalabert, si je ne vous reconduis pas.

Jalabert était à peine parti que Pils, autre peintre, entrait, il avait été l'élève de Vernet et pleurait à chaudes larmes. Son vieux maître se dressa sur son séant, prit la pose et crânant encore :

— Ne pleure donc pas, imbécile, dit-il au pauvre Pils, prends tes pinceaux ; je vais te poser « La mort du hussard ».

Une heure après, Horace Vernet était mort.

UNE ASSEMBLEE NATIONALE A VERSAILLES

Une réunion de l'Assemblée nationale à Versailles sera-t-elle nécessaire pour créer la Caisse autonome de la Défense nationale en modifiant la Constitution, comme M. Poincaré le fit en 1926 pour la Caisse autonome d'amortissement ?

Informations

Au Conseil des ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni mardi matin. Au cours de cette séance, il a étudié la position de la France devant les graves problèmes internationaux actuels. M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, a relaté les événements d'Autriche et commenté le discours d'Hitler, ainsi que la situation créée par la démission de M. Eden.

Le Conseil a décidé la création d'une caisse autonome de la défense nationale et M. Marchandeau, ministre des Finances, a fait approuver un projet de loi accordant des dégrèvements fiscaux en vue de faciliter l'augmentation de la production et la reprise économique.

M. Guy La Chambre a fait signer plusieurs décrets relatifs à la réorganisation de l'armée de l'Air. Le général Vuillemin est nommé chef d'état-major général de l'armée de l'Air.

Au Sénat

Dès l'ouverture de la séance de mardi, après-midi, M. Jeanneney, président du Sénat, prononce l'éloge funèbre de M. Yves Le Trocquer, sénateur des Côtes-du-Nord.

M. Chautemps dépose le projet de loi adopté par la Chambre sur les procédures de conciliation et d'arbitrage. Ce projet sera discuté samedi.

Le Sénat adopte un projet modifiant les articles du code général des impôts directs en ce qui concerne la patente et un projet portant organisation de différents corps d'officiers de l'armée de l'air et des équipages de la flotte.

A la Chambre

La Chambre, dans la séance de mardi, reprend la discussion des interpellations sur la politique agricole. M. Buyat critique le fonctionnement de l'Office du blé. Il demande que l'on vienne en aide aux propriétaires victimes de la fièvre aphteuse.

M. Chapsal, ministre de l'Agriculture, dit qu'un décret va paraître à cet effet.

M. Landry parle en faveur des allocations familiales agricoles.

M. Parsal réclame pour les salariés agricoles le bénéfice de toutes les lois sociales et insiste pour la suppression du couchage à la paille.

MM. Maxence Roldes, Blanchet, Coquillaud présentent diverses observations auxquelles répond M. Chapsal.

Un vapeur français attaqué

Le poste radiotélégraphique de Marseille-Jetée a intercepté le message suivant émis par le poste de radio de la marine de Toulon :

« Vapeur français « Prado » attaqué à la mitrailleuse par avions : distance, 15 milles Valence ; un blessé à bord ; contre-torpilleur « Epervier » se dirige sur lui. »

Les gouvernementaux mobilisent

La *Gazette Officielle* publie un décret convoquant sous les armes pour le 1er mars, tous les officiers, sous-officiers et soldats de la classe 1929 et les recrues appartenant à la classe 1940 qui auront 19 ans révolus à cette date.

Le discours du chancelier Hitler

Devant la Reichstag, le chancelier Hitler a prononcé un discours qui était annoncé depuis plusieurs jours. Dans ses déclarations sur la politique étrangère, il a annoncé qu'il reconnaîtrait le Mandchoukoo, mais qu'il ne rentrera plus à la Société des Nations.

« J'ai procédé, dit-il, après le 4 février à un renforcement des armements de l'armée allemande qui lui permettra de parer efficacement à la menace de guerre contre l'Allemagne existant actuellement. »

Mais, ajouta-t-il, d'année en année s'élèvera plus forte la réclamation que l'Allemagne fait en ce qui concerne ses anciennes colonies.

Et le Führer proclame sa réconciliation avec l'Autriche, son amitié avec l'Italie et le Japon, sa volonté de lutter contre les républicains espagnols, et il a ajouté : « Le peuple allemand n'est pas un peuple guerrier, mais un peuple de soldats. Il aime la paix. » Au sujet des relations avec la France, il déclare : Nous n'avons posé à la France aucune exigence territoriale après le retour de la Sarre. Il n'existe aucune possibilité de conflit. »

La politique extérieure britannique

Au cours d'un grand débat, sur la politique extérieure britannique, MM. Eden et Chamberlain ont opposé leurs points de vue devant les Communes.

M. Eden a déclaré que le moment est venu où l'Angleterre doit faire preuve de fermeté. « Je me suis convaincu, dit-il, que nous désirions beaucoup plus vivement composer avec les autres qu'amener les autres à composer avec nous. »

M. Chamberlain a déclaré : « Le but essentiel de la politique anglaise est le règlement des divergences de vues entre les quatre grandes puissances : Allemagne, Italie, France et Angleterre qui sauvera la paix de l'Europe pour une génération. Aucun changement ne sera apporté à la politique d'étroite amitié avec la France. »

Les relations anglo-italiennes

D'après certains de nos confrères parisiens, les conversations italo-britanniques auraient lieu à Rome, dès que lord Perth aura reçu des instructions.

Le gouvernement italien demanderait la reconnaissance de sa souveraineté sur l'Abyssinie, une participation dans la défense du canal de Suez, la parité navale avec la Grande-Bretagne en Méditerranée et un emprunt de 25 à 30 millions de livres.

En U.R.S.S.

La Cour suprême de la République autonome d'Ossetie du nord a condamné à mort onze vétérinaires sous la folle accusation d'avoir systématiquement organisé la propagande d'épizooties, ayant ainsi, de 1932 à 1937, provoqué la destruction de 80 à 90.000 têtes de bétail, destinées notamment à l'armée rouge.

Le conflit sino-japonais

Les troupes japonaises se sont emparées de la forteresse de Houai-King, qui est située à 16 kilomètres au nord du Fleuve Jaune.

Le drapeau japonais a été planté sur les vieux remparts de la ville apres un violent combat qui a couté plus de 1.000 morts à la garnison chinoise.

Les Japonais ont pris un important butin, notamment une vingtaine d'obusiers de tranchée et 20 mitrailleuses lourdes.

EN PEU DE MOTS...

— A la suite d'une démarche faite par le gouvernement des Soviets à Londres, en vue de former le consulat anglais à Leningrad, le gouvernement anglais a déclaré que le consulat serait fermé très prochainement.

— La maison natale du maréchal Foch, à Tarbes, datant du XVIIIe siècle et contenant des restes précieux de l'art pyrénéen, vient d'être classée parmi les monuments historiques.

— Au tirage des Communales 1906, le numéro 1.156.398 gagne 200.000 fr. ; au tirage des Communales 1912, le numéro 1.751.140 gagne 100.000 fr. ; au tirage des Communales 4 0/0 1931-1932 (première tranche) le numéro 1.111.547 gagne 1 million (deuxième tranche) ; le numéro 2.502.368 gagne 1 million.

— M. Llyod Thomas, ministre plénipotentiaire britannique à Paris, s'est fracturé la colonne vertébrale en tombant de cheval aux courses de Derby à Londres.

— La grève de la manufacture des allumettes de Bordeaux a été déclenchée à la suite d'une question de service intérieur. Une délégation s'est rendue à Paris et a eu une entrévue avec les ministres intéressés.

NOS ÉCHOS

Arrangement.

Une compagnie cinématographique voulait tourner une pièce de B. Shaw. Elle fit remarquer au dramaturge qu'elle en changerait quelques scènes.

Après de longs pourparlers, Bernard Schaw consentit.

— Bien, dit-il, vous pouvez en faire ce que vous voudrez. Vous pouvez la raccourcir ou y ajouter quelques actes, vous pouvez éliminer les personnages qui ne vous conviennent pas et vous pouvez changer le lieu. Je n'ai qu'une condition à vous poser.

— Laquelle? interrompit le directeur.

— Vous devez également changer le titre de la pièce et vous ne prétendrez pas qu'il s'agit de la mienne.

Catastrophes.

Un monsieur amène un de ses amis admirer sa galerie de tableaux.

Visitant la maison, ils arrivent tous deux dans une pièce où sont accrochés trois tableaux.

— Tiens, quels sont ceux-ci ? demande l'ami.

— Du surréalisme. Le premier représente l'incendie de San-Francisco, le second le naufrage du *Titanic*, et le troisième... mon mariage.

Renseignement.

L'étranger. — Hé, dites donc, quel est le moyen le plus rapide pour aller à l'hôpital ?

Le marin. — Touchez-moi encore une fois avec votre canne et vous vous y trouverez en un rien de temps.

Remords.

La femme acariâtre. — Chaque fois que tu vois une jolie fille, tu oublies que tu es marié.

Le mari, soupirant. — Oh ! non, ma chère ! Rien, au contraire, ne me le rappelle davantage !

Raison majeure.

Trop de rayons restent vides dans les bibliothèques, écrit un journaliste.

Cela provient de ce que les gens n'ont plus le temps d'emprunter des livres pour les remplir.

Observations.

Tout ce que le Japon demande, c'est la permission de pouvoir combattre la Chine en paix.

⁂

On s'attend à quelques heures ensoleillées la semaine prochaine.

Après, le temps redeviendra normal.

LE LISEUR.

Expédition de l'Armée révolutionnaire du Lot dans le département de l'Aveyron

(*Suite*)

Les opérations militaires — si on peut les qualifier ainsi — débutèrent par une proclamation du général Marbot, « commandant en chef des troupes stationnées dans l'Aveyron », le père de l'auteur des *Mémoires* qui mourra au siège de Gênes : « Des brigands et des hommes égarés ont osé lever l'étendard de la révolte dans le département de l'Aveyron ; j'ai accouru avec mes frères d'armes des bataillons de la Corrèze, du Lot, de la Haute-Garonne et de la force révolutionnaire du Lot, pour châtier cette bande d'insolents. Mais les lâches n'ont pas osé attendre les troupes de la République : ils se sont cachés dans des cavernes et des précipices. Pour cette fois, je me contente, en vertu des ordres des Représentants du Peuple, de faire démolir ou brûler les habitations des principaux chefs des brigands, mais citoyens de l'Aveyron, soyez avertis que la première fois qu'il s'élèvera le moindre mouvement séditieux parmi vous, des communes entières seront détruites de fond en comble, sans distinction des innocents et des coupables... Souvenez-vous que la vengeance nationale sera terrible, que le souvenir en restera éternellement gravé dans la mémoire de vos descendants ».

Les troupes furent employées « à balayer le pays en formant une battue de la circonférence au centre, fouillant les bois, les creux et autres lieux suspects », de nombreuses arrestations eurent lieu — le Représentant Taillefer en prévoyait quatre mille ! — et des listes de « contributions » furent dressées « pour faire supporter aux inciviques les frais de l'expédition qu'ils ont occasionnée ». Au sujet de ces taxes arbitraires levées sur les aristocrates, Taillefer se doutait bien que « la République ne serait pas la seule à profiter de ces dépouilles », « étant impossible, expliquait-il, qu'une armée révolutionnaire ne soit pas plus dispendieuse que des troupes réglées ».

Pour activer l'action révolutionnaire, Taillefer avait délégué une partie de ses pouvoirs à une commission civile composée de trois membres : Cléophas Périer, déjà nommé, Félix Lagarde, juge au tribunal de Cahors, et Lagasquie, procureur-syndic du département du Lot.

Dès le 26 octobre, Lagasquie écrivait à ses collègues, les administrateurs du Lot. « ...L'état des choses a bien changé depuis quelques jours, et je vous apprends avec satisfaction que toutes les conspirations seront détruites dans leur dernier noyau et que la Liberté triomphera ; il est vrai qu'il faudra profondément l'inoculer dans le cœur des Ruthénois pour qu'elle y puisse prendre racine... Il entre dans nos projets d'appliquer à beaucoup de paroisses rebelles le décret contre Lyon ; dans d'autres, il ne restera pas vestiges d'habitation. Un jury militaire et un tribunal révolutionnaire donneront une nombreuse escorte aux mânes de Capet et de sa p..... Une subvention sévère fournira à l'entretien de l'armée et procurea une grosse indemnité à la République. Enfin, avant de quitter cette Arabie malheureuse, tout rentrera dans l'ordre. Les scélérats auront passé, et les patriotes se griseront à leur aise. »

Ce n'étaient pas là de simples menaces énoncées dans le style de l'époque : l'exécution allait suivre. Le général Marbot avait sous ses ordres Etienne Lamarque et Nicolas Viton, le premier s'affublant du grade d'adjudant-général, le second de celui de général commandant l'armée révolutionnaire du Lot, tous deux d'ailleurs parfaitement ignorés des Dictionnaires les plus complets. Ajoutons que le commandant « en second » de l'armée révolutionnaire était Ambert, celui-là, comme Marbot, général pour de bon et qui n'allait pas tarder à devenir quasi-Cadurcien par son mariage avec Mlle de Malartie, du château de Lagrézette. On sait qu'une mauvaise raillerie à l'encontre de Bonaparte devenu Premier Consul : « Quand ton cheval marchait le nez au derrière du mien tu n'étais pas si fier » devait arrêter sa carrière militaire.

Lamarque fut l'instigateur d'une Commission militaire « chargée de juger et de condamner les prêtres réfractaires et les contre-révolutionnaires qui seront dans le cas d'être traduits à un pareil tribunal ». La première condamnation à mort fut prononcée contre un habitant de St-Come qui avait été fait prisonnier après avoir reçu un coup de feu lui ayant brisé une jambe et au sujet duquel Lamarque écrivait : « Jé donné les ordres hier pour mammer Couffoulens, affin de le guérir de sa jame (pour jambe) cassée, en lui faisant tomber la tête... »

Un autre jour Lamarque consultait Lagasquie en ces termes : « Citoyen, ma maison est devenue sainte cette nuit. En conséquence on m'a porté un grand bon Dieu crucifié en argent. Je crois qu'il sera à propos qu'il soit fondeu ; marque moy où est le dépot où je le dois placé ». Et Lagasquie s'empressait de répondre : « Tu me consultes, citoyen, sur le sort d'un crucifix aristocratique qu'on t'a adressé. S'il était de bois, nous en ferions présent à l'église ; mais puisqu'il est d'argent, nous dirons : *crucifixus etiam pro nobis* ». (Ce crucifix est pour nous).

Quant à Viton, il opéra tout d'abord aux confins de la Lozère où il fit diverses « expéditions d'arrestations, de démolitions et d'incendies dans les environs de Séverac ».

« Je n'ai pas attendu d'autorisation précise, écrivait Taillefer à la date du 30 octobre, pour la destruction de Loupiac, Najac, Séverac, et autres châtels en hic et en hac des ci-devant gentilhâtres rouergats... Les habitants des campagnes craignant sans cesse de voir opérer sur eux des mesures approchantes s'empressent de nous dénoncer et amener les coupables. »

Le zèle de destruction fut poussé si loin que l'administration départementale, bien que tout récemment « épurée » crut devoir protester contre l'incendie des granges et fourrages : « Si la vengeance nationale et la sûreté publique — écrivait-elle — exigent la démolition des maisons qui ont servi d'asile aux brigands, l'intérêt public réclame aussi impérieusement la conservation des comestibles et des fourrages, surtout dans une année où leur pénurie se fait déjà si vivement sentir ».

« De toutes parts, nous recevons des plaintes sur les divers détachements du bataillon de Gourdon, écrivaient les administrateurs du district de St-Géniez à la date du 8 décembre, ils forcent le peuple à des contributions de tout genre ; le peuple n'a pas besoin d'être irrité, il est assez désespéré par la misère. »

D'autre part, « les soldats sont tout nuds et, dans cette saison rigoureuse, l'humanité souffre de voir des frères en proie au froid et à la vermine ».

En fait, les troupes vivaient comme en pays conquis et les chefs leur donnaient l'exemple. Le 20 novembre, Lagasquie, rappelé à Cahors annonçait son passage au Comité de surveillance de Villefranche, ajoutant en post-scriptum : « J'ai avec moi sept gendarmes bons sans culottes épuisés de fatigue et je vous prie de m'indiquer un monsieur de cette ville chez lequel je puisse les envoyer pour se délasser et souper ».

L. SAINT-MARTY.

Lire la suite à la deuxième page

Chronique du Lot

Expédition de l'Armée révolutionnaire du Lot dans le département de l'Aveyron

Suite de l'article de 1re page

Le 8 décembre le même mandait à Cassaignes, commandant la division de Figeac stationnée à Najac : « Je pense bien qu'aux dépens des nombreux contre-révolutionnaires de Najac et des environs, vous avez l'attention de soustraire vos camarades à la faim, à la soif et au froid ».

Nous citerons un seul exemple des procédés dont on usait envers les « brigands », d'après le rapport fait après la chute de Robespierre par Jean et Marie Bastide, frère et sœur du lieu de Laissac, au sujet de la destruction de leur maison par Nicolas Viton.

« Quand leur maison fut entièrement détruite et pillée, il fit conduire la déclarante du corps de garde, où elle était enfermée, dans la basse-cour de sa maison. Là, il lui annonça qu'il allait lui faire trancher la tête si elle ne disait où son aïeule avait caché l'argent dont il la supposait propriétaire. La déclarante n'en savait rien ; elle le dit ainsi ; et le barbare Viton ordonna qu'elle serait couchée par terre, la tête mise sur un billot ; il commanda à ses satellites de lui couper la terre avec une hache qu'il fit aiguiser en sa présence. Ces ordres furent exécutés ; la déclarante fut renversée par terre, sa tête mise sur le billot, la hache fut levée. Elle crut qu'on allait la frapper. Mais Viton, qui en voulait plus aux écus de son aïeule qu'à sa vie, après avoir réitéré quatre fois l'épreuve laissa la déclarante entre les mains de son état-major qui la conduisit en prison et le surlendemain ils furent conduits avec leur aïeule dans les prisons de Rodez où ils ont été détenus trois mois sans en connaître l'objet. »

De leur côté, les commissaires civils épurèrent les autorités et multiplièrent les Comités de surveillance chargés de désigner les suspects et de les arrêter. En faisant « passer le cathalogue des détenus de sa commune » à l'agent national du district, le président de l'un de ces comités expliquait : « Comme frère et ami, je te parle neivement ; si dans nos procedes nous nous sommes ecartés, veuilles, je te prie, nous faire connaitre nos fautes. Tu sais mieux que moi l'erudition que possede un coumite de commune comme la notre il ni a que 3 mambres qui sachoient signer. Salut et fraternité ».

Les commissaires instituèrent enfin des cérémonies populaires, telle la fête des pauvres dont Lagarde fut « l'instituteur » dans le district de St-Géniez, fête où « les pauvres devaient être nourris et servis par ces messieurs qui les avaient méprisés et dédaignés jusqu'ici ». « Chaque reclus, riche égoïste ou suspect qui seront désignés, se rendront au lieu destiné à la fête et s'y tiendront debout et serviront les pauvres et ne toucheront aucun mets par eux apportés ».

Cependant, dénoncé comme trop tiède par les jacobins de Montauban, Taillefer était rappelé à Paris et fin novembre remplacé par Paganel, représentant du Lot-et-Garonne, lequel recevait pour mission de dissoudre l'armée révolutionnaire « afin de ne pas laisser cet instrument de puissance s'égarer hors de ses mains ». Le 22 décembre, Lagarde et Périer, encore présents dans l'Aveyron se voyaient retirer leur mission, à leur retour, un certain nombre de volontaires révolutionnaires logèrent à l'auberge Brives de Cahors, et « leurs malles étaient si lourdes que l'hôtelier redouta l'effondrement du plancher ». A la suite de plaintes nombreuses, quelques poursuites judiciaires furent entamées, mais sans résultats, les prévenus ayant prouvé n'avoir fait qu'exécuter les ordres des Représentants du Peuple.

L. Saint-Marty.

Compatriote

Notre compatriote, M. Guillou, inspecteur principal de la Préfecture de police à Paris est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Nous apprenons également, que notre excellent compatriote est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons nos vives félicitations à M. Guillou qui est originaire de la commune d'Escamps (Lot).

PALAIS des FÊTES

JEUDI 24 — SAMEDI 26
DIMANCHE 27 (à 21 heures)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)

Deux grands films

RAIMU, Meg LEMONNIER
Henri GARAT
DANS
La chaste Suzanne
Charmante opérette transposée à l'écran par Berthomieu

Le grand chanteur Jean KIEPURA
DANS
Sa bonne Etoile
Un film viennois gai et charmant

Externat des hôpitaux

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, Jean Paillas, vient d'être reçu au concours de l'externat des hôpitaux de Paris.

Nous adressons à M. Jean Paillas, qui est originaire de Castelfranc, nos vives félicitations.

LES CHASSEURS

La Préfecture nous communique :

Il est rappelé aux chasseurs du département du Lot, qu'aux termes des arrêtés préfectoraux des 23 décembre 1937 et 9 février 1938, la chasse à tir de la *bécasse et de la palombe* est autorisée exclusivement dans les bois d'une surface minimum de cinq hectares, et, en ce qui concerne la bécasse, seulement à la requête au chien d'arrêt dans les cantons ci-après désignés :

1° cantons de Latronquière, Lacapelle-Marival, Bretenoux, St-Céré et Figeac-Est (arrondissement de Figeac), du 1er au 31 mars 1938 ;

2° canton de Cazals (arrondissement de Cahors), du 15 février au 15 mars 1938.

MM. les chasseurs sont invités à se conformer strictement à toutes ces dispositions, sous peine de procès-verbaux au cas où ils seraient pris en action de chasse partout ailleurs où la chasse aux oiseaux de passage est interdite.

Instruction des grades de réserve

On nous communique :

Les E.P.S.O.R. du Lot sont convoqués pour une manœuvre sur le terrain avec troupe :

A Souillac, le 27 février 1938, à 9 h. 30 (écoles de Souillac, Martel, Veyrac, Bretenoux, Saint-Céré, Gramat).

A Figeac, le 6 mars 1938, à 9 h. 30 (écoles de Figeac, Cajarc, Limogne, Lacapelle-Marival).

A Cahors, le 13 mars 1938 (écoles de Cahors, Puy-l'Evêque, Luzech, St-Géry, Castelnau-Montratier, Montcuq, Catus).

A Souillac, le 13 mars 1938 (tirs) (écoles de Souillac, Vayrac, Gramat, Bretenoux, Lacapelle-Marival, Martel, Gourdon, Saint-Céré).

A Cahors, le 27 mars 1938 (champ de tir de Caillac) (les écoles de Cahors, Catus, Cajarc, Figeac, Puy-l'Evêque, Castelnau-Montratier, Salviac, Montcuq, Saint-Géry, Limogne, Cazals, Labastide-Murat, Luzech).

Les soldes des officiers

L'adaptation au coût de la vie des soldes des officiers de l'armée active serait à la veille d'être appliquée.

Il s'agit tout d'abord d'une majoration de 10 0/0 qui serait appliquée à l'indemnité allouée pour charges militaires aux officiers chefs de famille dont la solde n'excède pas 30.000 fr.

Cette augmentation, sans préjudice du supplément de 12 0/0 doit avoir un effet rétroactif portant sur la période du 1er avril au 30 septembre 1937.

A dater du 1er octobre 1937 la majoration d'indemnité sera appliquée par rappel à tous les officiers sans exception. Elle représente à peu près 21 0/0 du chiffre de base de ces indemnités qui déjà avaient été relevées de 12 pour cent.

Très jolis choix de nouveautés pour naissances, baptêmes, mariages

Mandelli

JOAILLIER, ORFEVRE, CAHORS

En échange nous payons 200 fr. la pièce or de 20 fr. ; 100 fr. la pièce or de 10 fr. ; 65 fr. la pièce or de 5 fr.

Légion d'Honneur

Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, M. le docteur René Dillensenger, médecin-radiologiste, à Vichy, est promu officier de la Légion d'honneur.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. Dillensenger, ancien élève du lycée Gambetta qui compte dans notre ville de nombreux amis.

Distinction honorifique

La médaille d'honneur de la police française est décernée à notre compatriote, M. Elie Sabrié, inspecteur de la Sûreté à Argenteuil.

Nos félicitations à notre compatriote, originaire de Lhospitalet.

AVIS AUX AGRICULTEURS ET AUX ENTREPRISES DE BATTAGE

La Préfecture nous communique :

Les agriculteurs du Lot qui n'ont pas formulé en temps utile, c'est-à-dire, avant le 1er août 1937, leurs demandes de contingents de carburants poids lourds et de gas-oil partiellement exonéré et qui n'ont pu, de ce fait, bénéficier de la détaxe de 37 fr. 50 par hectolitre de carburant poids lourd et de 100 fr. par quintal de gas-oil prévue par les décrets des 8 juillet et 9 août 1937, sont informés qu'ils peuvent obtenir la détaxe prévue pour les travaux de battage qu'ils font effectuer par des syndicats, des coopératives et des entrepreneurs en application des dispositions de l'article 5 du décret du 5 septembre 1936.

A cet effet, il est rappelé aux Associations et aux Entrepreneurs chargés des dits travaux, qu'ils doivent établir, après la fin des battages, pour chacun de leurs adhérents ou clients, une déclaration datée et signée indiquant :

a) le nom et l'adresse de l'exploitant agricole ; *b*) la durée des travaux effectués ; *c*) la puissance du moteur; *d*) la quantité de carburant poids lourd ou de gas-oil employé ; *d*) le nom et l'adresse du groupement ayant effectué les battages.

Ces déclarations certifiées exactes par le Maire de la Commune où sont effectués les battages doivent être remises au Service local des Contributions Indirectes.

Battue aux sangliers

Une battue aux sangliers avait été organisée dans les bois de Majorie (commune de Latronquière). De nombreux chasseurs y ont pris part, et un sanglier a été abattu.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Dans son audience de vendredi 25 février, devant le tribunal correctionnel de Cahors seront appelées le affaires suivantes :

1. Affaire St-Hilaire, inculpé de filouterie d'aliments, bris de glace, à Castelfranc ;
2. Affaire Fargues de Valroufié, vol de truffes ;
3. Affaire Filioux, vagabondage ;
4. Affaire Bord, infraction au Code de la route ;
5. Affaire Larroumet, cultivateur à Thédirac, inculpé d'avoir vendu des truffes dans lesquelles il avait glissé des morceaux de plomb ;
6. Affaire Vézir, inculpé de coups et blessures volontaires.

AU ROBINSON

Samedi 26 février, en soirée

Grand Bal masqué

avec l'accordéoniste Gaston ROUGIÉ et son Orchestre Musette

CONCOURS DE TRAVESTIS

Dimanche 27 (matinée et soirée)

Entrée : Messieurs : **2 fr.** — *Dames :* **1 fr.**

Les « Amis de l'Harmonie »

MM. les Sociétaires sont instamment priés de vouloir bien assister à la répétition générale du vendredi 25 courant.

Communication très importante. Présence de rigueur. — *Le Bureau.*

Chute de vélo-moteur

Le jeune Coudom était en vélo-moteur, lorsque, par suite d'un dérapage, il tomba sur la route de Couloussac, près de Valprionde. Il fut blessé à la tête.

Relevé sans connaissance, il fut transporté chez M. Combelles où il reçut les soins nécessités par son état qui paraissait assez grave.

EDEN

JEUDI — SAMEDI
et DIMANCHE (*à 20 heures 45*)
DIMANCHE (*matinée à 14 h. 45*)

MARTHE RICHARD
ESPIONNE AU SERVICE DE LA FRANCE

Evocation tragique de notre service de renseignements pendant la guerre, ce film est un chef-d'œuvre de reconstitution hors de pair, interprété par des artistes de tout premier plan

Edwige Feuillère, Erich von Stroheim
et
Jean Galland

LA SEMAINE PROCHAINE
Ne manquez pas d'aller voir
La Dame de Malacca
d'après le célèbre roman de Francis de Croisset

CAHORS

Au Cercle Gambetta

CONFERENCE DE M. AUGE

Nous avons dit rapidement la belle qualité de la conférence donnée au Cercle Gambetta par M. Augé et son très vif succès auprès du nombreux public venu pour l'entendre.

L'orateur traitait de « *l'esprit français, la langue française, ce que l'un et l'autre doivent à l'influence des femmes.* »

Il définit d'abord l'esprit français en le comparant et, comme disent les philosophes, en l'opposant.

L'Anglais, par exemple, est un « insulaire », toujours il s'isole ; l'Allemand est épris de métaphysique nuageuse ; l'Italien n'a, ni la sécheresse de l'Anglais, ni la sentimentalité de l'Allemand mais une sensibilité particulière capable des seules émotions esthétiques. L'Espagnol enfin doit à sa lutte, contre les Maures, un caractère énergique, mais sombre, mêlé de mysticisme et de cruauté.

Tous ces caractères, sous leur diversité apparente, ont un trait commun, ils sont particularistes ; ils sont individualistes. Autant ses voisins se renferment, autant le Français s'ouvre à toutes les idées, à tous les sentiments. Comme l'Allemand, il est capable des plus hautes conceptions sur les problèmes de la destinée, mais loin d'être le songe fumeux d'un rêveur, ses méditations ont un caractère de précisions et d'universalité.

Sa gaîté n'est pas la gaîté sotte du buveur de wisky, ni celle encore plus triste, du buveur de bière, mais celle qui part joyeusement avec le bouchon d'une bouteille de champagne dans une ivresse d'intelligence.

Mais l'esprit français ne serait pas ce qu'il est s'il ne trouvait dans la langue française un admirable moyen d'expression. La langue française diffère des autres langues par les mêmes traits qui distinguent le génie français de celui des autres peuples. Les langues étrangères sont la plupart, capables d'inversion. La place des mots y est déterminée, non par le rôle qu'ils jouent dans la phrase, mais par l'importance relative que leur donne la sensibilité de celui qui s'en sert. Elles subordonnent la raison à la sensation.

Au contraire, dans la langue française la raison a pour ainsi dire réglé et dominé la sensation. Sujet, verbe, attribut, la pensée se déroule avec une sérénité inflexible, une lumière implacable. Dans les langues étrangères, le vocabulaire lui aussi, est, dans une certaine mesure, arbitraire par la facilité qu'elles laissent de former des mots composés. Dans la langue française, les mots sont comptés, le dictionnaire de l'Académie en tient registre. On ne hasarde un néologisme qu'en s'en excusant.

La langue française également éloignée de l'obséquiosité melliflue de l'Italien et de l'emphase boursoufflée de l'Espagnol, a vraiment comme dit Rivarol « une probité attachée à son génie ».

Les causes sont sans doute nombreuses qui ont fait de l'esprit français et la langue française, ce qu'ils ont, mais M. Augé ne veut en aborder qu'une seule « l'Influence des Femmes ».

Nulle part, comme en France, la femme n'a été mêlée à la vie intellectuelle et morale de son pays. L'Anglais fait avec elle une partie de golf, après ses heures de bureau, l'Allemand la délaise pour la pipe et la brasserie, aussitôt après la lune de miel, l'Italien la place si haut qu'il la transfigure, c'est une madone qu'on n'adore qu'à genoux, l'Espagnol voit toujours en elle la fille d'Eve, il la redoute ou lui donne des sérénades. Nulle part, elle n'a tenu salon comme chez nous. On peut dire de la femme française que ses titres de noblesse remontent aux Croisades.

Tout en haut du sombre donjon, percé en meurtrière, une cornette blanche s'encadre. La châtelaine envoie un dernier adieu au chevalier qui part outre-mer. Mais, quand Dieu n'appelle pas les siens, le Chevalier s'essaie à un autre tournoi. Lui, qui, naguère, signait d'une croix, il rime de gentes et galantes poésies. L'homme d'armes est devenu clerc.

Au XVIe siècle l'esprit de politesse n'a pas fait un pas. Les gens s'affirment par des jurons ou s'abandonnent en des bouffonneries bestiales. Rabelais s'illustre par un fatras scientifique, rendu, comme il fut englouti, avec indiscrétion, Ronsard pille le temple de Delphes et Villon fréquente la cour des Miracles.

Personne, à cette époque, ne songe à demander aux femmes des leçons de goût. La femme, étant généralement considérée, avec Erasme, comme « un animal inepte et ridicule, divertissant d'ailleurs et agréable ». Il faut venir jusqu'au XVIIe siècle pour que commence, avec l'influence des femmes, l'histoire des progrès de l'Esprit français et de la langue française, dans la réalisation de leur définition.

C'est en 1608 que la Marquise de Rambouillet ouvrit cette fameuse « chambre bleue », où elle groupa toute l'élite intellectuelle du temps. Les mœurs étaient encore celles du XVIe siècle. Les seigneurs entraient dans les salons bottés, éperonnés. Tout le savoir des savants tenait dans l'appareil barbare de leur langage. Les écrivains se partagaient le pédantisme. Les « Précieuses » polirent ces rustres et disciplinèrent ces irréguliers. Elles les forcèrent à s'arrêter à la « Carte de Tendre », et à n'arriver au « Lac d'Amour » qu'après être passés par « Petits Soins », « Billets doux » et « Billets galants ».

Le Duc de Montausier donna l'exemple, héroïque jusqu'au martyr, il attendit 14 ans la main de Julie et, quoi qu'en dise Molière, Cathos a raison : « on ne débute pas, par le mariage, car par où finirait-on ? »

Le charme gagne les gens de lettres. Voiture, le fils du macrhand de vin, traite d'égal à égal avec les ducs et pairs, car tous ont, dès maintenant, la révélation d'une noblesse nouvelle, celle des manières.

On a reproché aux « Précieuses » l'abus de la périphrase et cependant nul ne peut contester l'excellence de l'intention. Désigner un objet par une périphrase, c'est le désigner par des mots, déjà connus, du domaine commun, et éviter l'obscurité du terme spécial. Le mot propre n'est pas toujours le meilleur. Sa lumière crue n'a pas les flatteries du demi-jour. Quelle plus galante façon de dire, d'une chevelure rousse, qu'elle est d'un « blond hardi », en un siècle où la mode en était passée avec Hélène la Troyenne, et n'était pas encore revenue avec la femme du XXe siècle.

Après quelques considérations générales sur l'œuvre des « Précieuses », M. Augé, pressé par le temps, aborde rapidement le XIXe siècle et, du même coup, s'attachera aux temps présents.

Le XIXe siècle avait été ouvert par la Révolution. Chacun devient l'ouvrier de sa destinée. On n'a plus le temps de causer, il faut agir. Une fièvre emporte, la fièvre du succès. On se spécialise dans le travail et jusque dans le plaisir. On est homme d'affaires, homme de sciences, homme de lettres, clubman, sportman. On s'enfonce dans la vie pour en épuiser les jouissances aiguës.

Les mots deviennent alors étranges comme les choses : mot de bourse, mots anglais, jargon de décadent, langue verte des boulevards. Les salons réagiront-ils ? Ils sont désertés et les femmes s'y morfondent. Les femmes, elles-mêmes, sont-elles ce qu'elles étaient ? Elles lisent *la Revue scientifique*, la *Revue politique*. Elles parlent politique, à moins qu'elles ne fréquentent au Pari Mutuel.

Et c'est ainsi que commencèrent de remonter à la surface des éléments des autres temps dont nous avions constaté, chez nous, l'absence. La fièvre de l'argent n'est plus seulement une maladie anglaise. Elle est celle de nos hommes d'affaires, avec toutes ses brutalités.

L'imprécision du génie allemand se retrouve dans les rêves vagues et la sensibilité maladive de nos névrosés. Le dilettantisme italien, indifférent à la signification morale de l'œuvre, est celui de nos théoriciens de l'art pour l'art et la personnalité orgueilleuse de certains de nos artistes en remontreraient aux Espagnols en pose et en cabotinage.

Que faire ? La cause du mal en indique le remède. Redemandons aux femmes des leçons de tenue et de bon goût. Elles en sont capables ; elles ne sont pas, comme les hommes, mêlés à la réalité et à ses misères. Comme les mœurs, la littérature et la science ne peuvent que profiter de l'influence des femmes. Elles sont généralement bourgeoises, elles aiment l'ordre jusqu'à la manie, la précision, le fini. Aussi bien exigeront-elles, en littérature, une autre originalité que celle du débraillé.

Elles protesteront utilement contre l'inachevé de nos artistes, dont les œuvres sont laissées dans une telle indécision que le public la crée pour une part aussi grande que l'auteur. Enfin, elles peuvent faire beaucoup pour le langage.

Les hommes parlent pour dire ce qu'ils ont à dire. Les femmes parlent pour plaire. Elles sont toutes dans leur expression, changeantes, imprévues.

Et ainsi l'œuvre littéraire complétera l'œuvre morale ; car l'esprit ne va pas dans le cœur. Une belle langue est toujours l'expression d'un caractère honnête. Rétablir la langue française dans sa pureté, c'est rendre à l'esprit français sa probité.

Composons la langue française, dit, en terminant, M. Augé, de toutes les délicatesses féminines. Par les femmes, non seulement sera remontée la décadence, mais s'achèvera le progrès.

⁂

Tel est, dépouillé de son développement, le thème de cette jolie causerie... Mais il fallait l'entendre !

Obsèques

Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Louise Faure, modiste, décédée à Cahors.

Les obsèques de la regrettée disparue ont été célébrées mercredi matin, à 9 heures, à Cahors, au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous adressons à Mlle Maria Faure, à Mme et M. Daval et leurs enfants, à Mlle Daval, à tous les parents nos sincères condoléances.

Banquet de la classe 1915

Les camarades de la classe 1915 sont invités à assister à la réunion qui aura lieu ce soir, jeudi, 24 février, à 20 h. 30, au Café de la Promenade.

Ordre du jour : Organisation du banquet annuel. Présence indispensable.

Amicale du Personnel des Cafés Bars, Restaurants et Hôtels

Tous les membres sont invités à assister à la réunion qui aura lieu jeudi 24 courant, à 22 heures, au Café de l'Industrie. Vu l'importance de la réunion tous les membres sont particulièrement priés d'y assister.

Le Secrétaire : L. Rouget.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier

Arrestation. — Le nommé Filloux Martial, 34 ans, originaire de Saint-Jouvent (Haute-Vienne), a été mis en état d'arrestation, par la gendarmerie de Castelnau-Montratier, pour vagabondage, mendicité et défaut de carnet.

Titulaire de 26 condamnations, il causait du scandale dans le village de Saint-Paul-Labouffie et menaçait les personnes qui refusaient de lui donner l'aumône.

Filloux a été conduit à la maison d'arrêt de Cahors.

Instruction militaire. — Les cours fort intéressants de l'école de perfectionnement des sous-officiers de réserve de Castelnau-Montratier sont suivis par 25 sous-officiers.

Nous félicitons sincèrement les officiers de réserve qui complètent ainsi l'instruction militaire des jeunes défenseurs de notre chère patrie.

12 jeunes gens de 17 à 20 ans suivent actuellement les séances de préparation militaire, que leur font, toutes les semaines, les dévoués gendarmes de la brigade de Castelnau.

Que tous nos jeunes compatriotes se fassent inscrire pour suivre cette préparation qui leur donne de si sérieux avantages.

Officier d'Académie. — Nous sommes très heureux d'apprendre la promotion au titre d'officier d'Académie de notre ami, M. Joseph Dellard, l'excellent et dévoué musicien, membre de la commission de solfège de « l'Avenir de Castelnau-Montratier ».

Nos vives et bien sincères félicitations au nouveau promu.

Frayssinet-le-Gélat

Notre foire. — La foire de Frayssinet-le-Gélat se tiendra le 3 mars. Comme tous les ans, cette foire sera importante et aura son succès habituel.

Les foirails seront, tout le fait espérer, bien garnis.

Labastide-du-Vert

Deuil. — Dimanche dernier, une foule nombreuse et recueillie accompagnait la dépouille mortelle d'un quasi-octogénaire, M. Labro Firmin, ancien appariteur et fossoyeur, enlevé brutalement à l'affection des siens.

Le défunt était titulaire de la carte du Combattant (ayant participé à la Campagne de Tunisie). C'est une figure très sympathique et bien bastidaine qui disparaît.

A sa veuve, à sa fille, à ses deux fils, dont l'un Maurice, est gérant de notre agence postale, à ses brus et petits-enfants, à toute la famille en deuil, nous adressons nos condoléances attristées. — A. B.

Nuzéjouls

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de la commune de Nuzéjouls s'est réuni le samedi 12 février, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Cammas maire. Tous les conseillers étaient présents.

Le Conseil donne un avis favorable à une demande d'allocation aux femmes en couches et désigne un membre pour la révision de la liste des électeurs pour la Chambre d'agriculture.

Lalbenque

Accident évité. — Dimanche, vers les 11 heures, au lieu du Bulat, bourg de Lalbenque, M. Maffre, propriétaire à Laboul, conduisait un jeune cheval attelé à une jardinière. La sous-ventrière venant à casser, les brancards non maintenus effrayèrent la bête qui s'emballa.

Dans cette fâcheuse position, M. Maffre courait grand danger, n'étant plus maître de son cheval : heureusement pour lui, le véhicule accrocha un arbre et n'alla pas plus loin.

Tout se borne à des dégâts matériels, les brancards cassés. M. Maffre a eu quelques égratignures aux mains; le cheval aucun mal.

La place du Bulat était déserte d'enfants à ce moment-là, pendant la grand'messe, l'accident étant arrivé en face une école, il y aurait pu avoir des complications plus graves.

Laburgade

Conseil de révision. — Devant le conseil de révision qui a eu lieu à Lalbenque le vendredi 18 février, se sont présentés trois conscrits de notre commune. Un de la classe 38, M. Berthié Paul qui a été déclaré bon service armé et deux ajournés de la classe 37, MM. Fourès Alfred, bon service armé et Miquel Raymond, ajourné.

Nous souhaitons bonne chance aux futurs soldats.

Bal de Carnaval. — La jeunesse de Laburgade organise un grand bal de jour et de nuit, avec le concours du « Rythmic-Jazz Cadurcien » pour le dimanche 27 février et le Mardi gras, avec le concours de travestis.

La jeunesse des communes voisines est cordialement invitée et le meilleur accueil lui sera réservé ; qu'on se le dise. — G.C.

Luzech

Carnet blanc. — Nous apprenons le mariage fixé au samedi 26 février de Mlle Hélène Bousquet, sœur de notre sympathique conseiller municipal, M. Ezide Bousquet avec M. Pierre-Marius Pécoult, chauffeur d'autos à Bordeaux, originaire de Carnac-Rouffiac.

— Et, pour le 28 février, celui de Mlle Marie-Reine Chateau, deuxième fille de M. Louis Chateau, le trufficulteur bien connu dans notre région, avec M. Armand-Jean-Baptiste Pialaprat, boucher à Albas. Félicitations et vœux de bonheur aux futurs époux.

Conseil de révision. — Au Conseil de révision de mercredi dernier, la commission avait à examiner, pour le canton de Luzech, trois ajournés et 20 conscrits de la classe 38.

Le classement a été effectué de la façon suivante :

Engagés : 5 ; service armé : 13 ; ajournés : 3 ; exemptés : 2.

Albas

Naissances. — Deux naissances à signaler :

Un garçon chez les époux Cyprien Brassac, à la Rivière-Haute. C'est le deuxième né, enregistré sous le nom de Jean-Claude-Etienne-Marie

Une troisième fillette chez les époux Crassat à la Rivière-Basse. Nos compliments à ces jeunes ménages.

Mariages. — Jeudi dernier a été célébré le mariage de Mlle Clairette Pendaries, du café de la Promenade, avec M. Balussou, employé à Montauban.

Tout prochainement sera célébré le mariage de M. Pialaprat, boucher, place de la Mairie avec Mlle Château, de Luzech.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Ecole de taille. — C'est jeudi 24 février, qu'a commencé la session de l'Ecole de taille. Sont déjà inscrits, 7 élèves de deuxième année ; 11 élèves de première année et quelques élèves qui n'avaient pas suivi complètement les cours de l'an dernier, ce qui porte à 25 auditeurs environ l'effectif de l'école de taille pour l'année 1938, sans préjudice des inscriptions de dernière heure. Ces chiffres témoignent de tout l'intérêt que présente cette école de taille au moment où les producteurs commencent à comprendre que la culture fruitière peut devenir un élément de bon rapport.

Montcuq

Fête de Carnaval. — La Jeunesse nous informe qu'elle organise, le dimanche gras, 27 février, un grand bal, sous la halle, en matinée à partir de 15 heures ; en soirée, après 20 h., bal paré et masqué avec splendide illumination, travestis sensationnels et nombreuses attractions. La présence d'un orchestre de choix est assurée.

Tous les jeunes sont cordialement invités à ces réjouissances ; l'accueil le plus cordial leur sera réservé.

Puy-l'Evêque

Contradiction. — Ces jours derniers, un conseiller général de la Corrèze, commis-voyageur en communisme, était venu plaider à Puy-l'Evêque la cause du Front populaire qui, comme chacun sait, a installé le paradis en France. Tout miel et tout sucre, comme ils ont l'habitude de le faire devant les auditoires paysans, ce révolutionnaire ne parlait que de justice, de fraternité et de patriotisme.

Mais son hypocrite argumentation a été mise en pièce par un contradicteur, le citoyen Larroche qui a montré le mal affreux fait au pays par la politique de désordre et de bouleversement du Front populaire ; la ruine de nos finances et la hausse terrible du coût de la vie.

Quant au patriotisme des communistes, comme il est beau, n'est-ce pas ?... Il est aux ordres de Moscou qui a besoin de la force française, maintenant. Mais jusqu'en 1936, « pas un sou, pas un homme pour la Défense Nationale », tel était le mot d'ordre de ces mêmes communistes !

Quant à la fusion en « parti unique » des socialistes et des communistes, on a vu encore au récent Congrès de Tulle comment les socialistes traitent les hommes du « parti frère ».

Cette contradiction énergique et loyale a fait grand effet sur l'auditoire.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil municipal. — Dans sa récente réunion, sous la présidence de M. Loubet, le Conseil a traité diverses affaires.

Il a demandé la reconnaissance des chemins ruraux de la Balatié et de Lissac à la Vitaterne. Il a donné pouvoir au maire pour traiter l'acquisition de l'immeuble Brives en vue d'élargir les rues Ortabadial et Legendre. Il arrête les conditions d'accord avec un propriétaire pour élargir le chemin de la Parrine.

Il a prévu la création d'une cantine commune aux écoles de garçons et de filles où des repas pourront être servis aux élèves à des prix fixés par une commission.

Il vote 100 francs pour bourse d'artisanat rural. Il renouvelle la location de la buvette du théâtre. Des commissions examineront la concession du service extérieur des Pompes funèbres et la révision des tarifs de l'octroi.

Après diverses affaires, le Conseil décide de mettre un terrain supplémentaire à la disposition des Ecoles pour l'éducation physique. En principe, il décide l'expropriation du terrain de Londieu et charge la municipalité de faire les démarches pour que ce projet soit déclaré d'utilité publique.

La soirée de gala du Syndicat d'Initiative. — Lundi, 21 février, à 17 h., le Bureau et le Conseil d'Administration du Syndicat d'Initiative de Figeac se sont réunis sous la présidence de M. Albert Delmas, au siège social, Hôtel de la Monnaie.

L'assemblée a ordonné le programme et fixé les détails d'organisation de la soirée de gala de jeudi prochain, 3 février.

Lever du rideau à 20 h. 30. M. G. Augé, secrétaire général du Lot, ancien Sous-Préfet de Figeac, prendra la parole et développera le sujet suivant : « L'âme de la province ».

La personnalité de l'ancien Sous-Préfet de Figeac, ses dons d'éloquence, l'excellent souvenir que M. Augé a laissé parmi nous, attireront, jeudi prochain, au Théâtre municipal, la foule des grandes soirées.

Pour remercier de leur empressement le public et les membres actifs du S.I. Figeacois, un film célèbre : « La Marche nuptiale », d'après le chef-d'œuvre d'Henry Bataille, a été porté au programme.

Des sujets de la toute dernière actualité paraîtront aussi sur l'écran.

Le magnifique diorama de Figeac restera exposé durant toute la soirée.

Une fois de plus, la population intéressée sera appelée à juger les efforts de réalisation et l'œuvre féconde du Syndicat d'Initiative local.

Prix des places : 7 fr. et 4 fr.

La carte de membre adhérent donne droit sur présentation au contrôle, à une place gratuite.

Location ouverte à partir de lundi, 2 mars, à 14 heures, chez M. Granié, au Tribunal.

Enseignement primaire. — Nous avons appris avec beaucoup de plaisir que Mlle Desplats, licenciée en droit, institutrice à Epinay-sur-Sénart (Seine-et-Oise), vient d'être titularisée dans de brillantes conditions.

Notre charmante compatriote est la nièce de M. Desplats, professeur honoraire de l'enseignement primaire au Collège Champollion.

Nos compliments à Mlle Desplats et à sa famille.

L'Union Fédérale. — Le Congrès et le Banquet de l'Union Fédérale des Anciens Combattants se tiendront cette année à Figeac à une date qui sera bientôt fixée.

Bal de l'Orphéon. — Comme tous les ans, l'Union Fraternelle ouvre sa série de manifestations par un grand bal paré et masqué qui aura lieu le dimanche 27 février, au théâtre municipal.

Outre l'habituelle décoration de la salle et du concours de costumes, nous pouvons annoncer que la commission s'est assurée la participation d'un accordéoniste de talent.

La mise en train de la saynète promet un immense succès de rire.

Enfin la venue à cette soirée de la fameuse magicienne : Dzen'Obby Kah'k Adoa constituera une inédite attraction à Figeac.

Noyade et acte de dévouement. — Un drame a eu lieu en plein Figeac à la hauteur de la place de la Raison, vendredi après-midi.

M. Roger Delfau, 32 ans, dirigeait la barque pleine de sable, vers le tracteur-élévateur de l'entreprise de dragage Bories-Boyer. Tout à coup le bateau sombra et l'ouvrier disparut dans l'eau profonde.

Aux appels des témoins de l'accident, M. Maurice Tardieu, domicilié 34, rue de Rémusat à Toulouse, qui déjeunait au Pont d'Or, accourut et se précipita à trois reprises dans les eaux glaciales. Ce ne fut que quelques instants plus tard que le corps de l'infortuné Delfau fut retiré de la rivière.

Nous signalons l'acte d'intrépide dévouement de M. Tardieu, déjà titulaire de la Médaille de sauvetage.

M. Delfau laisse une veuve et deux enfants auxquels nous présentons nos condoléances.

Décès. — Mme Odile Debons est décédée à l'âge de 86 ans. Ses obsèques ont eu lieu, lundi matin, en présence d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. La défunte a été transportée à Larroque-Toirac pour y être inhumée dans le caveau de famille.

— Mardi ont été célébrées les obsèques de M. Léon Calmels, âgé de 76 ans, ancien carillonneur, et mercredi, celles de M. Beaudis, ancien charcutier.

Nous présentons aux familles en deuil nos condoléances

Spectacles. — Samedi, en soirée et dimanche, en matinée et soirée :

Au Family-Ciné : « Fanfare d'Amour », avec F. Gravey et Betty Stockfeld. Compléments. Actualités mondiales.

Au Théâtre municipal : Relâche.

Thémines

Conseil de révision. — Les opérations du Conseil de révision pour notre canton auront lieu le 8 mars, à Lacapelle-Marival. Un seul conscrit pour notre commune s'y présentera : Antonin Joutet, de Gabaudet.

Arrondissement de Gourdon

St-Germain-du-Bel-Air

Nécrologie. — Dimanche ont eu lieu les obsèques, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, de Mme Moncoutié, du mas de Bouygue, née Grangié, décédée à l'âge de 54 ans.

Que la famille veuille bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances.

Salviac

Soirée récréative du C.A.S. — La soirée récréative, organisée le 20 février à l'école des garçons par le Club Athlétique Salviacois, a obtenu le plus grand succès. Malgré le froid intense, la vaste salle de l'école fut trop petite pour contenir les nombreux auditeurs qui se pressaient en ce lieu.

Les éléments locaux qui participèrent comme acteurs amateurs à cette soirée se révélèrent pleins de talent dans toutes les parties d'un programme chargé et judicieusement composé.

Les deux pièces comiques de longue haleine : « Chez l'avoué » et « Une Noce à l'Américaine » furent applaudies frénitiquement.

Le public estime avec raison qu'à la suite d'un enchevêtrement de situations difficiles et possibles tout doit bien finir et les deux pièces comiques ci-dessus mentionnées ont un dénouement du goût des spectateurs qui étaient venus à la soirée pour rire et se dilater la rate.

Le rires, en effet, fusaient de tous côtés.

Nous ne donnerons pas une analyse plus complète de ces deux comédies. Nous féliciterons en bloc tous les acteurs amateurs qui furent également brillants dans leur rôle respectif.

Une mention spéciale toutefois à M. Jean Jeudy, l'inlassable propagateur de la vieille chanson française, bien connu du public salviacois : il fut aussi brillant dans ses chansons que dans son rôle de « bleu » et son numéro de music-hall : « L'homme à l'envers ».

Pour ne pas nuire au commerce local cette fête fut donnée avant les jours gras ; en peu de temps, M. Besse, instituteur ; M. Rigouste, président du C.A.S., et M. Delbos, secrétaire, mirent au point cette soirée réussie en tous points.

A eux, comme à tous les interprètes de ce magnifique programme, nous leur adressons nos sincères félicitations.

Les éléments ne manquent pas en notre ville pour offrir des distractions aux habitants. Nous voulons croire que durant le cours de l'année il nous sera permis d'assister à d'autres manifestations de ce genre.

Dernière heure

M. Eden va justifier sa démission

De Londres. — On annonce que M. Eden prendra la parole devant ses électeurs, vendredi soir, et leur exposera les motifs de sa démission. Il soulignera deux points en particulier, à savoir : 1° qu'il n'a pas démissionné pour raisons de santé ; 2° que sa démission ne saurait aucunement être considérée comme constituant un problème d'importance secondaire dans la politique actuelle.

En Espagne

De Salamanque — Au cours de la bataille de Téruel qui a duré 60 jours, on estime que les pertes des troupes gouvernementales ont atteint le chiffre de 60.000 et que le nombre des morts dépasse 10.000.

Une partie de la population de Téruel qui s'était enfouie lors de l'attaque des gouvernementaux, est revenue dans la ville.

Grande liquidation

A partir du samedi 26 février courant et pour quelques jours seulement, réalisation d'un stock important de robes, manteaux, lingeries, chaussures hommes, dames et enfants.

Des prix sans précédents

ENTRÉE LIBRE

Maison BOUTARIC, 12, rue Pélegri

ETUDE

DE

Maître Robert SÉGUY

LICENCIÉ EN DROIT

Avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre

EXTRAIT

D'UN

JUGEMENT DE DIVORCE

Assistance Judiciaire du 19 octobre 1937

D'un jugement rendu par défaut, par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-huit octobre mil neuf cent trente-sept, enregistré et signifié à partie,

Au profit de Madame GRAULIÈRE Virginie, épouse RICHARD Marius-Théophile, demeurant à Saint-Cernin,

Contre ledit RICHARD Marius-Théophile, cultivateur, derant au Mas de Nuc, près Concots,

Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux RICHARD-GRAULIÈRE au profit de la femme et aux torts et griefs du mari.

Cahors, le 24 février 1938.

Pour extrait,

Signé : R. SÉGUY.

Recherchons POUR ACHAT Fonds de Commerces Industries, Entreprises. Agence LAGRANGE, 34, rue Pasquier, Paris, 8e.— Fondée en 1876.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur CAPELLE Jean-Pierre, négociant ; Madame et Monsieur FOURÈS ; Madame et Monsieur SUDREAU et leurs enfants ;

Les familles CAPELLE, de Labastide-Murat, ALBERT, Veuve BESSE, et tous les autres parents et amis ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Marie CAPELLE

Née FOURQUIÈRES

leur épouse, mère, grand'mère, arrière-grand'mère, belle-sœur et tante, décédée à l'âge de 87 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le vendredi 25 février 1938, à 14 heures, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion maison mortuaire, 7, rue de l'Université.

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Maria FAURE ; Madame et Monsieur DAVAL et leur fils ; Mademoiselle DAVAL remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mlle Louise FAURE

Modiste

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve COUDERC ; Monsieur Auguste COUDERC, Directeur de l'Ecole de plein air à la Pommeraie (Lisieux) ; Madame A. COUDERC, ses enfants Pierre, Suzy et Serge ; Monsieur Jean COUDERC, Contrôleur principal des Postes à Casablanca (Maroc), Madame Jean COUDERC, et tous les autres parents et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Paulin COUDERC

Les obsèques auront lieu le vendredi 25 février 1938, à 9 heures moins le quart, en l'Eglise Cathédrale.

On se réunira à la maison mortuaire, 40, rue Victor-Hugo.

A -riculteurs

Nous garantissons la destruction du *doryphore* (larves et adultes) dans les 24 heures avec **l'Enertox** (Bouillie arsenico-magnésienne). Ce procédé tout à fait moderne a émerveillé tous ceux qui l'ont employé.

C'est un insecticide foudroyant

Dépositaire exclusif : LAMBERT, Céréales et Engrais, CAHORS.

Toujours mal en train

« ...C'était rare quand j'avais un jour de bon. Toujours des migraines, bourdonnements d'oreilles ou éblouissements. Sur le conseil de plusieurs amies, j'ai décidé de prendre de la Quintonine. J'ai tout de suite été mieux : maintenant je n'ai plus de malaises et je suis toujours bien en train. » — Mme Sahner, 59, avenue des Prairies, à Cachan (Seine). Un flacon de Quintonine (*huit* plantes toniques, apéritives et stomachiques associées au Glycérophosphate) permet de faire un litre entier de délicieux vin fortifiant souverain contre toutes les dépressions. Seulement 5 fr. 50. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

"AU SECOURS! crie votre beauté

Sauvez-la! Employez

PALMOLIVE

le savon à l'huile d'olive*

VOTRE bien le plus précieux, Madame, n'est-ce pas votre beauté? Et vous la laissez dépérir faute d'attention, faute de prudence! Que demande votre peau pour vivre, pour rester jeune? Un savon bien adapté à ses besoins : Palmolive, le savon à l'huile d'olive, le savon des fameuses Quintuplettes Dionne.

Sa mousse onctueuse fait merveille, à tout âge, sur l'épiderme. Elle le tonifie et l'assouplit, réveille sa vitalité et permet à la beauté du teint de s'épanouir librement. Faites donc provision de beauté, Madame, — stockez de la jeunesse! — en achetant aujourd'hui même trois pains de savon Palmolive.

* Rien n'a jamais pu remplacer l'huile d'olive pour sauvegarder la fraîcheur du teint.

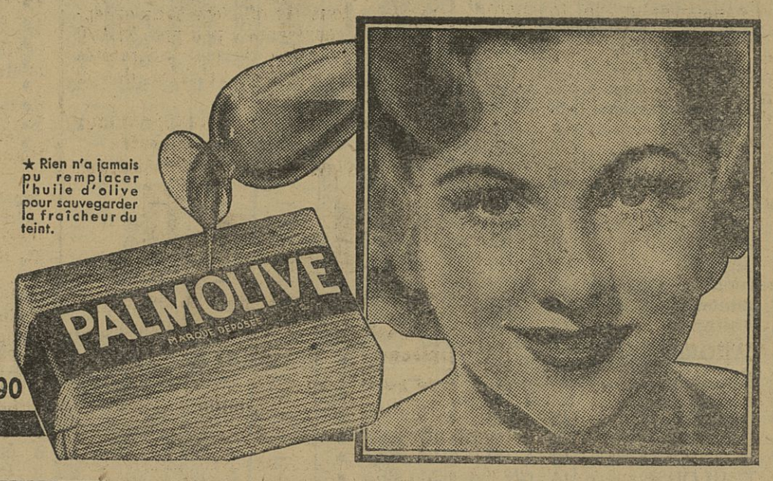

LE PAIN 1f.90

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 13

UN AMOUR COMME LE NOTRE

par MAGALI

— Naturellement, vous ne sortez pas assez, rétorqua André.

— Oh ! tu sais, moi, le grand air m'indispose et je n'aime pas la campagne...

— Oui, vous préférez Paris... les visites, les thés, les papotages, l'atmosphère viciée des grands magasins.

Elle haussa légèrement les épaules et se pencha sur ses aiguilles pour éviter de continuer la discussion qui s'amorçait. Une seconde, il y eut un peu d'orage dans l'air.

Mais Mme Hameline qui s'était levée pour aller donner un ordre à Nanon, rentra dans la pièce et avec elle un courant sympathique se rétablit. Il est certains êtres qui apportent avec eux leur sérénité.

Marie-Claude avait attiré un tabouret auprès du feu et elle se mettait en devoir d'ouvrir un album de cuir gaufré.

Mme Hameline reprit sa place au coin du foyer et, entre les deux femmes, la tête penchée et lisant, le visage auréolé de la lueur capricieuse des flammes, la jeune fille formait un centre de tableau charmant de grâce et d'intimité.

« Est-ce que je l'aimerais ? » songea tout à coup Joranne qui s'aperçut du plaisir qu'il éprouvait à la contempler...

Il repoussa cette idée qui lui communiquait un étrange sentiment d'étonnement et de malaise. Mais, à la même minute, il y eut en lui comme un éclair de joie parce qu'elle tournait vers lui son profil souriant.

— Vous ne vous asseyez pas, monsieur André ?

Elle avait une façon un peu lente de traîner sur les syllabes qui donnait à son accent une douceur particulière. Qu'elle était différente de la petite créature rétive et sèche du premier jour !... Là-bas, sur la voie obscure qui avait vu leur première rencontre elle restait hostile, sur la défensive... Maintenant, elle se livrait avec une spontanéité, une franchise émouvantes, laissant passer toute son âme dans ses yeux.

Et cela était pour Joranne une telle nouveauté, qu'il ne pouvait se défendre d'en subir un secret émerveillement.

— Est-ce que vous ne pourriez pas supprimer le « monsieur » ? s'informa-t-il, se laissant glisser à son niveau et s'asseyant en *tailleur* à même le tapis. Cela m'horripile... Me trouvez-vous donc si vieux que cela ?

— Enfin, tu as trente-deux ans !... objecta Mme Joranne, mécontente. Tu n'es tout de même pas de la génération de cette enfant...

Il négligeait l'aigre observation de sa mère.

— Appelez-moi André... Je vous nomme bien Marie-Claude... Puisque nous sommes camarades ?...

« Vous permettez, madame ? pria-t-il, à l'adresse de Mme Hameline.

— Je crois bien... Mais c'est un grand honneur pour ma petite fille... Vous êtes un homme éminent, monsieur Joranne...

— On n'est jamais éminent auprès de ses amis... et Marie-Claude et moi, nous sommes en train de devenir de grands amis, n'est-ce pas ?

Elle leva vers lui, des yeux pleins de ferveur.

— Oh ! oui... approuva-t-elle, d'un ton si convaincu que le jeune homme ne put retenir un sourire.

Alors, un peu confuse, elle se plongea dans son album.

— Prenez la chaise basse, conseilla Mme Hameline à André. Vous êtes mal.

— Il ferait mieux d'aller travailler, bougonna Mme Joranne, qui n'était décidément pas d'humeur conciliante. Nous avons encore une heure avant le dîner.

— Oh ! maman, je vous en prie, je ne suis pas un collégien.

L'intonation sans réplique contraignit la dame au silence. On entendit, plus rapide, le cliquetis des aiguilles d'acier.

Courbé sur l'épaule de la jeune fille, André regardait avec elle défiler les images.

— Vous voyez... ici... c'est notre maison de Tahiti...

— Tahiti !... s'extasia Joranne en se penchant davantage, intéressé.

Le doigt brun de Marie-Claude montrait, sur la photo pâlie, une sorte de bungalow au milieu d'un jardin touffu. Sur le seuil, il y avait un homme, grand et fort, en casque colonial, et, penchée sur la galerie, une silhouette menue d'indigène, le buste moulé dans un pareo. A leurs pieds, un enfant nu s'ébattait...

— Voici papa, annonça Marie-Claude en désignant le colonial... et cet affreux poupon qui mordille son pouce sans la moindre vergogne, c'est moi à dix-huit mois

— Vous étiez déjà charmante, taquina Joranne... Et cette jolie dame qui vous ressemble ?

Marie-Claude rit.

— Elle ne me ressemble pas... c'est l'indigène qui me gardait... Elle était belle, en effet. Son portrait est là-haut, dans ma chambre, je vous le montrerai... Elle est morte des fièvres, après une maladie que j'ai faite... Il paraît qu'elle m'avait très bien soignée, n'est-ce pas, maman ?

— Oui, dit Mme Hameline sans lever les yeux de sa broderie. Avec beaucoup de dévouement... Tu as bien failli mourir, mais c'est elle qui est morte... Oh ! tu n'avais pas beaucoup de santé à cette époque. Le climat d'ici te réussit beaucoup mieux...

— Il paraît que lorsque maman m'a ramenée, conte Marie-Claude, tournée vers son grand ami, j'étais dans un état pitoyable... C'est la montagne qui m'a remise d'aplomb...

— Mais elle n'a pu sauver ton père tout à fait, chuchote, comme pour elle seule, Mme Hameline.

Les mains de Marie-Claude continuaient de tourner les pages...

— Dire que vous avez vécu là-bas !... proféra songeusement Joranne... Cela paraît incroyable.

— Jusqu'à quatre ans, confirma Mme Hameline...

— Je ne me souviens de rien, affirma Marie-Claude. Si... peut-être quelques images sont restées... le lagon avec ses eaux calmes, tantôt pâles, tantôt vertes... et le jardin aux cocotiers... et aussi le bain, quand Tita m'emportait dans ses bras.

— Qui est Tita ?...

— C'était ma servante... celle qui est là, sur la photo.

— Ta gardienne, rectifia doucement Mme Hameline, qui semblait pourtant n'écouter que d'une oreille distraite.

— Oui... Je me la rappelle assez... Elle jouait avec moi toute la journée... On se roulait dans le sable... elle tressait des fleurs dans mes cheveux...

— Ces filles des îles ont une âme enfantine, déclara sentencieusement Mme Hameline.

André se passionnait.

— Tout à fait *Ombres blanches* !... s'exclama-t-il Je vous vois si bien, Marie-Claude, au milieu de ces belles indigènes au corps bronzé, aux grands yeux doux et à la voix chantante...

Il apostrophait gaiement Mme Hameline.

— Vous ne trouvez pas, madame, que votre Marie-Claude a quelque chose de la sauvagerie des Tahitiennes ? Je pense que sa nourrice indigène a dû lui souffler dessus. Je la vois très bien, vêtue d'un pareo, glisser dans l'eau profonde, entre les palétuviers... plonger... réapparaître... et nager avec nonchalance parmi les fleurs de tiaré qui flottent sur la surface lisse du lac...

— Oh ! oh ! mon fils est bien imaginatif, aujourd'hui !... jeta la voix railleuse, un tantinet agressive, de Mme Joranne. Décidément, le cinéma lui tourne la tête...

Mme Hameline ne disait rien. Elle brodait avec application.

A quoi songeait-elle, tandis que sa main tirait machinalement l'aiguille ?... Essayait-elle de ressusciter, au fond de sa pensée, ces belles années de sa jeunesse perdue que la tirade du jeune homme venait d'évoquer ?... Revoyait-elle l'époque où, sous les vertes ombres de Tahiti, elle était une heureuse jeune femme épanouie par l'amour, avec une blanche silhouette d'homme à côté d'elle et un enfant nu à ses pieds ?

(A suivre).

Elle n'osait plus se regarder dans la glace !

Aujourd'hui, guérie et heureuse de vivre, Mlle Béatrix nous écrit :

« Ma peau grasse me prédispose à l'acné. Cela commence par des points noirs, puis bientôt apparaissent des petits boutons rouges ! Je n'osais plus me regarder dans une glace ! J'ai tout essayé, sans succès ! Un jour, ayant vu à la vitrine d'un pharmacien la réclame de votre Pommade Cadum, je l'ai employée. A ma grande joie, l'acné a cédé ! Plus de boutons, de points noirs ! »

Mlle C. Béatrix
Chemazé (Mayenne)

Calmante, cicatrisante, astringente, la Pommade Cadum triomphe non seulement de l'acné, mais encore de l'eczéma, de l'urticaire, des furoncles. Le traitement n'est ni long ni compliqué...

IMPORTANT. — Essayez la Pommade Cadum à nos risques ! Si vous n'obtenez pas complète satisfaction, renvoyez la boîte ou le tube à moitié vide à Cadum, Courbevoie (Seine). Vous serez remboursé sans formalité ni discussion.

PRÊTS EN 48 H. par nos soins de 5.000 à 800.000. Intérêt 4% net Rembt. au gré à Commerc. Indust. Agric. Particul. sur ttes garant. même signat. sér. Aide pour construire, s'établir, gérances. Discrétion. RIEN D'AVANCE au **FONCIER RURAL et COMMERCIAL**, 42, rue de Paradis, PARIS, 10e.

PLUS D'IVROGNES
POUDRE JANEHJO.
Inoffensive, sans goût. Boîte: 10 fr. 60
Lab^re JANEHJO, JEUMONT (Nord)
Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

A BON MARCHÉ...

Puisque vous avez des produits à vendre, des affaires à traiter, des achats à faire,

Venez au Marché de Cahors

Mais avant de prendre le train, n'oubliez pas de vous munir d'un :

Billet de marché
40 0/0 de réduction

sur les prix des billets simples à place entière pour l'aller et le retour en 3e classe.

Ces billets sont délivrés tous les jours de marché et de foire de Cahors, par toutes les gares sur les sections de ligne de Cajarc, Caussade et Fumel à Cahors.

Ils sont valables à l'aller dans tous les trains permettant d'arriver à Cahors avant 14 heures, au retour dans tous les trains à partir de 10 h. et permettant de revenir au point de départ dans la même journée.

Bibliographie

LA PEUR DES MICROBES

Vous ne devez pas avoir la phobie des microbes. Les terreurs de nos mères nous font parfois sourire. Il est vraisemblable que les nôtres paraîtront tout aussi ridicules à nos arrière-petits enfants. Le microbe est le plus grand croquemitaine moderne. Il terrorise les mères, ouvre la porte aux maladies et nous cloue au coin du feu quand ce n'est pas au lit.

En vérité, cette peur est injustifiée. Des microbes innombrables vivent en commensaux habituels dans notre organisme et y habitent bourgeoisement, si l'on peut dire, sans lui nuire en quoi que ce soit.

Les forces de défense naturelle de l'organisme, aussi longtemps que cet organisme demeure en état normal, sont suffisantes pour annihiler l'activité nocive des microbes. Nous avons mille moyens de les réduire à l'impuissance ; nous disposons de multiples barrières qui demeurent infranchissables aussi longtemps que l'organisme est maintenu en état de bon entretien.

Le secret de la bonne santé se trouve non pas tant dans l'usage de remèdes préventifs que dans une vie hygiéniquement conduite.

Tel est le thème du remarquable article qui paraît le 1er mars sous la signature du Docteur Maurice Boigey, dans « GUERIR », la Grande Revue de Vulgarisation Médicale et Scientifique. C'est un article qu'il faut lire.

Dans ce même numéro de « GUERIR », lisez également les études suivantes écrites spécialement pour vous par des médecins réputés :

Les haleines fétides. — La régénération de la race : trêve aux querelles de mots. — La sorcellerie bénéfique et guérisseuse. — Le ski ou la belle aventure. — Les dysenteries. — Le phlegmon de l'amydale. — Le problème de la coéducation des sexes. — L'abcès amibien du foie. — Gymnastique féminine : la plastique des genoux. — Puériculture : la tumeur blanche du genou. — Les huîtres dans l'alimentation, etc., etc...

« GUERIR » est en vente chez tous les marchands de journaux au prix de 2 fr. 50. A défaut, envoi franco : « GUERIR », 12 *bis*, rue Keppler, Paris, 16e. (Joindre 2 fr. 50 en timbres-poste).

Imp. Coueslant (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE PLON

MON ONCLE ET MON CURÉ
Par Jean de la BRÈTE

C'est ici, sous un nouveau format, la réédition d'une œuvre qui a joui, à son apparition, d'un succès mérité et qui est désormais devenue immortelle : *Mon oncle et mon curé*, le joli roman de Jean de la Brète. Comme leurs devancières, les jeunes lectrices s'intéresseront avec une réelle sympathie à Reine de Lavalle, gentille enfant de 16 ans ignorante des usages du monde et ne connaissant rien de la vie lorsqu'après la mort de la tante avec laquelle elle avait vécu jusque-là, elle débarqua chez son oncle. Qui donc ne s'égayerait de ses saillies et de ses infractions au protocole, ne compatirait à ses innocents chagrins d'amour, ne se réjouirait en fin de l'heureux dénouement qui assurera son bonheur ? Sait-on que ce charmant roman fin et délicat a été vendu à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires et que son succès ne cesse de grandir.

Un volume in-16 broché sous couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 6e, et dans toutes les bonnes librairies.

Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent.

Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples : vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être enlevés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

Utilisez les Petits Colis : c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

Industriels, commerçants, agriculteurs, particuliers, pour vos envois jusqu'à 50 kilos, utilisez le tarif des petits colis. Ils sont livrés gratuitement à domicile dans toutes les localités où fonctionne un service de factage.

Trois tarifs sont à votre disposition : Tarif à vitesse unique ; Tarif des colis agricoles ; Tarif des colis express.

Notez que P.O.-Midi *vient d'ouvrir au Service des Petits Colis les halte de :* Aubas, Baladou, Douelle, Payrignac, Périgueux-St-Georges, Siran.

Les gares P.O.-Midi tiennent à votre disposition le barème qui vous intéresse.

RAIL ET AVION

Les billets Air-Fer vous permettent d'utiliser conjointement ces deux modes de transport, les plus rapides qui soient, car l'un et l'autre permettent les moyennes les plus élevées.

Vous avez le choix entre trois types de billets :

— Billets conjoints : billets « Chemin de fer » et « Avion » délivrés en une seule fois si vous devez utiliser successivement les deux modes de transport.

— Billets combinés aller et retour « Fer » et « Avion » qui vous permettent d'utiliser soit à l'aller, soit au retour un de ces moyens de transport. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction de 10 0/0 en avion, de 20 à 25 0/0 selon la classe en chemin de fer.

— Billets combinés circulaires « Fer » et « Avion ». Vous prenez l'avion pour certaines fraction de parcours et le chemin de fer pour les autres, tout en bénéficiant également de la réduction de prix ci-dessus.

Autre avantage :

Vous avez décidé un déplacement en avion. En cours de route changement de programme : le train s'avère plus indiqué pour la suite de votre voyage. A l'aérodrome ou à la gare sans formalité, vous changerez votre coupon de retour avion contre le billet de chemin de fer nécessaire et inversement dans le cas d'un voyage par fer que vous voudrez interrompre au profit de l'avion.

Pous voyager plus commodément, pour « glisser » confortablement sur l'air et sur le rail utilisez les billets combinés Air-Fer.

Renseignements dans les gares.

SERVICE D'HIVER 1937-1938

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	EXP.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	EXP.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	10 15	»	—	20 20	21 50	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	10 27	»	—	20 30	22 3	22 50	»
LIMOGES arrivée	»	»	15 29	»	—	0 38	2 36	5 12	»
LIMOGES départ.	»	»	15 43	»	—	0 40	2 48	5 40	»
BRIVE... arrivée	»	»	16 59	»	—	1 56	4 04	7 20	»
BRIVE... départ.	8 14	12 28	17 5	18 3	—	2 1	4 19	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 50	13 4	—	18 34	—	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	9 12	13 36	17 42	18 52	—	—	4 55	8 12	»
CAZOULES.....	9 19	13 43	—	18 58	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	9 24	13 48	—	19 2	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 33	13 57	—	19 10	—	—	—	—	»
Nozac.....	9 42	14 6	—	19 18	—	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 55	14 19	18 4	19 27	—	—	5 20	8 36	»
Saint-Clair.....	10 4	14 28	—	19 35	—	—	—	—	»
Dégagnac	10 14	14 38	—	19 44	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 24	14 48	—	19 53	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 34	14 58	—	20 2	—	—	—	—	»
Espère.....	10 42	15 6	—	20 9	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 51	15 15	18 39	20 18	—	3 32	5 57	9 13	»
CAHORS départ .	11 45	17 31	18 43	»	—	3 36	6 01	9 18	7 45
Sept-Ponts.....	11 56	17 42	—	»	—	—	—	—	7 51
Cieurac.	12 11	17 57	—	»	—	—	—	—	8 1
Lalbenque.....	12 18	18 4	—	»	—	—	—	9 42	8 6
Caussade.....	12 46	18 34	19 23	»	—	—	6 44	10 3	8 28
MONTAUBAN arr.	13 17	19 5	19 43	»	—	4 30	7 5	10 23	8 53
TOULOUSE.. arr.	14 07	»	20 30	»	—	5 10	7 45	11 25	9 56

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	Autorails	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	OMNIB. 1re 2e, 3e cl.	DIRECT 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	3 58	9 25	8 35	13 25	15 50	17 20	21 5	—	23 19
MONTAUBAN. d.	6 11	10 50	9 17	14 6	16 35	18 12	21 46	—	0 »
Caussade.....	6 50	11 15	9 35	—	17 16	18 34	22 4	—	—
Lalbenque.....	7 26	11 40	—	—	17 56	18 57	—	—	—
Cieurac	7 34	11 45	—	—	18 4	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 44	11 54	—	—	18 14	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 50	11 59	10 9	14 58	18 20	19 14	22 40	—	0 52
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	15 2	»	19 19	22 44	—	0 56
Espère.....	8 27	—	—	—	»	19 30	—	—	—
St-Denis-Catus...	8 40	—	—	—	»	19 41	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 53	—	—	—	»	19 53	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—	—	»	20 »	—	—	—
Saint-Clair.....	9 10	—	—	—	»	20 8	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51	—	»	20 18	23 24	—	—
Nozac.....	9 30	—	—	—	»	20 25	—	—	—
Lamothe-Fénel...	9 38	—	—	—	»	20 33	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 45	—	—	—	»	20 39	—	—	—
CAZOULES.....	9 51	—	—	—	»	20 45	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	10 4	—	11 12	—	»	20 56	23 45	—	—
Gignac-Cressens..	10 32	—	—	—	»	21 22	—	—	—
BRIVE.... arr.	10 57	—	11 50	16 33	»	21 47	0 23	—	2 24
BRIVE.... dép.	»		11 58	16 39	»	»	0 29	—	2 30
LIMOGES. arr.	»	—	13 22	18 5	»	»	1 49	—	3 47
LIMOGES. dép.	»	—	13 35	18 14	»	»	2 2	—	3 50
PARIS.. (A.) arr.	»		18 52	23 23	»	»	6 43	—	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»		19 4	23 35	»	»	6 55	—	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 15.

Montauban, Cahors à Libos

		Autorails	MARCH.-VOY.		Autorails
MONTAUBAN.....	»	10 50	14 6		16 35
CAHORS.....	»	11 59	14 58		18 20
CAHORS.....	7 2	12 »	15 51		18 50
Mercuès.....	7 15	12* 9	16 9		18* 59
Douelle (*Arrêt*).....	7 19	12* 12	16 16		19* 2
Parnac	7 28	12 17	16 27		19 7
Luzech	7 34	12 22	16 35		19 12
Castelfranc.....	7 44	12 30	16 49		19 21
Prayssac (*Arrêt*).....	7 48	12* 32	16 55		19* 23
Puy-l'Evêque.....	7 55	12 9	17 5		19 30
Duravel	8 2	12* 44	17 15		19* 35
Soturac-Touzac	8 9	12* 49	17 25		19* 40
Fumel.....	8 19	12 57	17 38		19 48
LIBOS.....	8 24	13 »	17 46		19 51
AGEN		14 6			

Libos, Cahors à Montauban

	Autorails		Autorails	
PENNE			13 30	
LIBOS... dép.....	6 45	9 15	13 55	18 14
Fumel.....	6 48	9 23	13 58	18 21
Soturac-Touzac	6* 56	9 37	14* 6	18 32
Duravel	7* »	9 47	14* 10	18 30
Puy-l'Evêque.....	7 6	9 57	14 16	18 46
Prayssac (*Arrêt*).....	7* 11	10 10	14* 22	18 55
Castelfranc.....	7 15	10 17	14 25	19 »
Luzech	7 23	10 38	14 33	19 12
Parnac	7 28	10 51	14 38	19 21
Douelle (*Arrêt*).....	7* 32	11 »	14* 42	19 26
Mercuès.....	7* 35	11 8	14* 45	19 32
CAHORS.....	7 44	11 24	14 54	19 45
CAHORS.....	7 45	11 45	17 31	»
MONTAUBAN.....	8 53	13 17	19 5	»

* Arrêt facultatif sur demande faite : par les voyageurs au Chef de gare pour monter ; au Chef de train pour descendre.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

			EXP.		
St-Denis-près-Martel.	4 50	14 43	18 43	18 53	»
Vayrac	4 58	14 50	—	19 »	»
Bétaille (*arrêt*).....	5 3	14 54	—	19 5	»
Puybrun.....	5 11	15 2	—	19 12	»
Bretenoux-Biars....	5 20	15 10	19 1	19 21	»
Port-de-Gagnac.....	5 26	15 16	—	19 28	»
Laval-de-Cère	5 34	15 23	—	19 36	»
Lamativie	5 55	15 40	—	19 53	»
Siran (*arrêt*).....	6 11	15 54	—	20 7	»
La Roquebrou.....	6 30	16 5	19 49	20 19	»
AURILLAC.. arrivée.	7 13	16 40	20 20	20 55	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

		EXP.			
AURILLAC.. départ.	4 55	6 »	10 40	17 17	»
La Roquebrou.....	5 30	6 26	11 18	17 55	»
Siran (*arrêt*).....	5 41	—	11 29	18 6	»
Lamativie	5 56	—	11 43	18 21	»
Laval-de-Cère	6 11	—	11 58	18 36	»
Port-de-Gagnac.....	6 18	—	12 5	18 44	»
Bretenoux-Biars	6 33	7*11	12 14	19 4	»
Puybrun.....	6 42	—	12 21	19 13	»
Bétaille (*arrêt*).....	6 51	—	12 28	19 21	»
Vayrac	7 5	—	12 33	19 27	»
St-Denis-près-Martel.	7 12	7 30	12 40	19 34	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	7 33	10 37	»	19 42
Sarlat..... dép.	»	8 39	12 »	17 58	20 46
Cazoulès.....	»	9 13	12 36	19 7	21 21
Souillac.....	8 19	9 23 / 10 12	12 46 / 13 43	19 18	21 30 / 18 17
Le Pigeon	8 31	10 30	13 56	Les jours de foire et marché à Sarlat	18* 25
Baladou. Arrêt.	8 35	10 36	14 »		—
Martel.....	8 42	10 56	14 7		18* 34
St-Denis-p.-M. ar.	8 51	11 7	14 13		18 42

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	—	7 31	9 14	13 »	15 55
Martel.....	—	7* 40	9 27	13 13	16 24
Baladou. Arrêt.	—	—	9 33	13 19	16 34
Le Pigeon	—	7* 48	9 37	13 22	16 49
Souillac.....	6 15	7 57	9 46 / 11 36	13 31 / 13 45	17 » / 20 51
Cazoulès.....	6 24	8 2	11 44	13 53	20 59
Sarlat.....	7 31 / 5 33	8 28	17 55	15 3	21 36
Le Buisson. ar.	6 17	9 »	18 39	15 48	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 29	17 6		»
Carsac.....	8 39	17 17		»
Grolejac.....	8 45	17 28		»
St-Cirq-Madelon.....	8 51	17 34		»
Payrignac (arr.).....	8 58	17 41		»
GOURDON.....	9 8	17 51		»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	6 46	16 4		»
Payrignac (arr.).....	6 55	16 12		»
St-Cirq-Madelon.....	7 3	16 19		»
Grolejac.....	7 21	16 24		»
Carsac.....	7 32	16 33		»
SARLAT	7 46	16 46		»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	15 45	19 45	
CAPDENAC. a.	»	»	»	»	13 46	19 7	23 18	
CAPDENAC. d.	2 20	7 17	11 11	17 20	13 56	19 31	23 38	
FIGEAC	2 45	7 31	11 23	17 29	14 8	19 44	23 49	
Le Pournel.....	—	7 50	11 42	»	14 24	20 2	—	
Assier.....	3 35	8 1	11 54	»	14 33	20 12	0 15	
Flaujac (halte)...	—	8 10	12 3	»	14 42	20 21		
Gramat	5 9	8 23	12 18	»	14 54	20 34	0 33	
Rocamadour	5 21	8 35	12 28	»	15 7	20 45	0 43	
Montvalent.....	5 38	8 49	12 42	»	15 23	20 58	—	
St-Denis-p.-Martel arr.	5 49	8 58	12 51	»	15 33	21 7	1 2	
St-Denis-p.-Martel dép.	5 58	9 6	13 1	»	15 43	21 15	1 7	
Quatre-Routes....	6 9	9 16	13 11	»	15 52	21 25	—	
Turenne.....	6 21	9 26	13 21	»	16 2	21 34	—	
BRIVE..... ar.	6 54	9 48	13 44	»	16 27	21 54	1 39	
PARIS (Orsay) ar.	»	19 4	»	»	23 35	5 39	8 43	

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

					(Orsay)	(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	21 57	22 50	»		7 30	10 15	»	»
Brive..... dép.	3 53	8 19	»		14 3	17 8	18 16	»
Turenne.....	4 14	8 44	»		14 23	17 29	18 52	»
Quatre-Routes....	4 22	8 53	»		14 31	17 37	19 3	»
St-Denis-p.-Martel arr.	4 29	9 »	»		14 38	17 44	19 15	»
St-Denis-p.-Martel dép.	4 35	9 8	»		14 42	17 48	19 39	»
Montvalent.....	—	9 19	»		—	17 59	19 57	»
Rocamadour	4 59	9 37	»		15 6	18 15	20 46	»
Gramat	5 10	9 50	»		15 16	18 26	21 7	»
Flaujac (halte)...	—	10 3	»		—	18 38	»	»
Assier.....	5 29	10 13	»		15 34	18 48	21 42	»
Le Pournel.....	—	10 22	»		15 43	18 57	»	»
FIGEAC.....dép.	5 52	10 44	»		15 59	19 14	22 13	»
CAPDENAC ar.	6 1	10 53	»		16 8	19 23	22 26	»
CAPDENAC d..	6 27	11 20	»		16 16	19 38	»	»
TOULOUSE	9 56	15 28	»		19 13	23 24	»	»

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 2	10 14	16 44	19 20	
Cabessut.....	8 11	10 25	16 55	19 31	
Arcambal.....	8 20	10 41	17 4	19 42	
Vers.....	8 28	10 59	17 12	19 51	
Saint-Géry.....	8 35	11 14	17 17	19 57	
Conduché.....	8 46	11 43	17 28	20 10	
Saint-Cirq-la-Popie..	8 52	11 53	17 34	20 17	
St-Martin-Labouval..	8 59	12 17	17 41	20 29	
Calvignac.....	9 5	12 27	17 47	20 37	
Cajarc.....	9 16	12 44	17 59	20 52	
Montbrun.....	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc	18 8	21 3	
Toirac.....	9 33		18 16	21 13	
Lamadeleine.....	9 44		18 27	21 26	
CAPDENAC.....	9 55		18 38	21 38	

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 11	11 49	19 37	»	
Lamadeleine.....	7 23	12 5	19 47	»	
Toirac.....	7 34	12 19	19 56	»	
Montbrun.....	7 42	12 30	20 3	»	
Cajarc.....	7 52	12 45	20 13	»	
Calvignac.....	8 2	12 58	20 22	»	
St-Martin-Labouval..	8 9	13 7	20 28	»	
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 17	20 35	»	
Conduché.....	8 23	13 25	20 41	»	
Saint-Géry.....	8 38	13 41	20 53	»	
Vers.....	8 43	13 48	20 8	»	
Arcambal.....	8 50	13 59	21 5	»	
Cabessut.....	8 59	14 14	21 14	»	
CAHORS.....	9 6	14 23	21 21	»	